Envoyé en préfecture le 31/07/2026
Reçu en préfecture le 31/07/2026
Publié le
ID : 035-213500424-20260730-D_2026_12_R-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Brielles

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/02/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	13	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 20/02/2026
Et
Publication ou notification du : 20/02/2026

L'an 2026, le 9 Février à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Brielles s'est réuni à la salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame DELAHAYE Elisabeth, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/02/2026.

Présents : Mme DELAHAYE Elisabeth, Maire, Mmes : TRUCAS Lorraine, VALLAIS Peggy, MM : DESDOIGTS Etienne, FOUCHER Emmanuel, GAUDIN Bernard, GESLIN Serge, MAUPILE Patrick, NEVEU Joseph, OISEL Olivier, PICQUET Joël, PIHOURS Arnaud, TRICOT Nicolas

A été nommé(e) secrétaire : M. OISEL Olivier

2026-12 – Participation accueil de loisirs - Planet' Jeunes - Argentré-du-Plessis

Annule et remplace la précédente délibération pour erreur matérielle.

Madame le Maire rappelle aux élus que la commune verse une participation financière à l'accueil de loisirs d'Argentré du Plessis "Planet' Jeunes", suivant la fréquentation.

L'association demande une subvention de 11.00 € / jour / enfant et **5.50** € / demi-journée / enfant pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Décide** d'augmenter la participation financière à 11.00 € par enfant et par jour au titre de l'année 2026 à l'accueil de loisirs d'Argentré du Plessis "Planet' jeunes", cette décision restera en vigueur tant qu'elle ne sera pas révisée par délibération.
- **Autorise** Madame Le Maire à émettre le mandat correspondant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie,
Le 20 février 2026

Le Maire,
Elisabeth DELAHAYE

Le Secrétaire de séance,
Olivier OISEL

Pour copie conforme :
En mairie,
Le 30 juillet 2026

Le Maire,
Joseph NEVEU

MAIRIE de BRIELLES 35370